

Sulfuric acid, fuming

30736-1L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Sulfuric acid, fuming
FDS-nombre : 000000020784
Type de produit : Mélange
Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire
Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH
Wunstorfer Straße 40
30926 Seelze
Allemagne
Honeywell International, Inc.
115 Tabor Road
Morris Plains, NJ 07950-2546
USA
Téléphone : (49) 5137-999 0
Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: : PMTEU Product Stewardship:
SafetyDataSheet@Honeywell.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1-303-389-1414 (Medical)
Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1
basé

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Sulfuric acid, fuming

30736-1L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Corrosion cutanée Catégorie 1A

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 - Système respiratoire

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement :

Danger

Mentions de danger :

H314
H335
EUH014

Provoque de graves brûlures de la peau
et de graves lésions des yeux.
Peut irriter les voies respiratoires.
Réagit violemment au contact de l'eau.

Conseils de prudence :

P260
P280
P284
P301 + P330 + P331
P302 + P352
P304 + P340
P305 + P351 + P338

Ne pas respirer les poussières/ fumées/
gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
Porter des gants/vêtements de
protection/ équipement de protection
des yeux/du visage.
Porter un équipement de protection
respiratoire.
EN CAS D'INGESTION: rincer la
bouche. NE PAS faire vomir.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA
PEAU: Laver abondamment à l'eau.
EN CAS D'INHALATION: transporter la
personne à l'extérieur et la maintenir
dans une position où elle peut
confortablement respirer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES
YEUX: rincer avec précaution à l'eau
pendant plusieurs minutes. Enlever les
lentilles de contact si la victime en porte

Sulfuric acid, fuming

30736-1L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

P308 + P313

et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Composants dangereux qui : Oléum
doivent être listés sur
l'étiquette

2.3. Autres dangers

Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus. Provoque des brûlures de l'appareil digestif.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
Oléum	8014-95-7 016-019-00-2 01-2119458838-20 01-2119458835-26	Skin Corr. 1A; H314 STOT SE 3; H335; Système respiratoire EUH014	<= 100 %	Skin Corr. 1A; H314: >= 15 % Eye Irrit. 2; H319:5 - < 15 % Skin Irrit. 2; H315:5 - < 15 %

Autres composants de ce produit sont non dangereux et/ou sont présents à des concentrations inférieures aux limites de déclaration obligatoire.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8. Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Sulfuric acid, fuming

30736-1L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Inhalation:

En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux:

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Protéger l'oeil intact. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

Ingestion:

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

Sulfuric acid, fuming

30736-1L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Produits extincteurs en poudre
Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Eau
Mousse

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):

Oxydes de soufre

Le produit réagit avec l'eau et produit de la chaleur.

L'échauffement provoque une élévation de la pression avec un risque d'éclatement

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Éviter la peau sans protection

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Protection individuelle par le port d'une combinaison de protection complète et bien fermée contre les produits chimiques et d'un appareil de protection respiratoire autonome. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.

Veiller à une ventilation adéquate.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Sulfuric acid, fuming

30736-1L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

Enlever avec un absorbant inerte.
Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.
Méthodes de nettoyage - déversement mineur
Diluer avec une grande quantité d'eau.
Appliquer des moyens de neutralisation chimique.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Porter un équipement de protection individuel. Utiliser uniquement des équipements résistant aux acides. Aspiration sur le site indispensable. Limiter les quantités stockées sur le lieu de travail. Établir un plan d'action de premier secours avant d'utiliser ce produit.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène:

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Le produit est hygroscopique. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau. Éviter que les résidus de produit restent sur/contre les récipients.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

Sulfuric acid, fuming

30736-1L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	Base / Valeur	Valeur / Type d'exposition	Facteur de dépassement	Remarques
Oléum	INRS (FR) VLE	3 mg/m3		Valeur limité
Oléum	EU ELV TWA	0,05 mg/m3 Brouillard		Indicatif
Oléum	INRS (FR) VME	0,05 mg/m3 Particule thoracique.		Indicative réglementaire

VLE - Valeur limite d'exposition à court terme (VLE):

TWA - Valeur limite de moyenne d'exposition

VME - Valeur limite de moyenne d'exposition professionnelle (VME):

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utilisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
Oléum	Travailleurs / Long terme - effets locaux		0,05 mg/m3	Inhalation	
Oléum	Travailleurs / Aigu - effets locaux		0,1 mg/m3	Inhalation	

Composant	Compartment de l'environnement / Valeur	Remarques
Oléum	Eau douce: 0,0025 mg/l	Assessment factor: 10
Oléum	Eau de mer: 0,00025 mg/l	

Sulfuric acid, fuming

30736-1L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

Oléum	Station de traitement des eaux usées: 8,8 mg/l	Assessment factor: 10
Oléum	Sédiment d'eau douce: 0,002 mg/kg dw	
Oléum	Sédiment marin: 0,002 mg/kg dw	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

Éviter la formation d'aérosols.

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Mesures d'ordre technique

Dépoter uniquement sur des aires équipées d'un dispositif d'aspiration.

Epurateur à hydroxyde de sodium pour la neutralisation des déchets gazeux acides

Lance incendie

revêtement du sol résistant aux acides

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains:

Matière des gants: Viton®

délai de rupture: 480 min

Épaisseur du gant: 0,70 mm

Vitoject® 890

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Sulfuric acid, fuming

30736-1L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique
Écran facial

Protection de la peau et du corps:

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	liquide
Couleur	:	incolore
Odeur	:	nauséabonde
Point/intervalle de fusion	:	env. -11 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	donnée non disponible
Inflammabilité	:	Non applicable
Limite d'explosivité,	:	Non applicable

Sulfuric acid, fuming

30736-1L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

supérieure	
Limite d'explosivité, inférieure	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto- inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Pas de décomposition en utilisation conforme.
pH	: < 1
Température d'auto- inflammation	: n'est pas auto-inflammable
Hydrosolubilité	: Réagit violemment au contact de l'eau.
Coefficient de partage: n- octanol/eau	: Non applicable
Pression de vapeur	: donnée non disponible
Densité	: 1,90 g/cm ³ à 20 °C
Masse volumique apparente	: Non applicable

9.2 Autres informations

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Sulfuric acid, fuming

30736-1L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit violemment au contact de l'eau.
Dégage de l'hydrogène en présence de métaux.
Se décompose par chauffage.

10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.
Corrosif pour les métaux en présence d'eau ou d'humidité.

10.5. Matières incompatibles

Eau
Bases
Métaux

10.6. Produits de décomposition dangereux

Trioxyde de soufre
acide sulfurique

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:
donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée:
donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation:
donnée non disponible

Irritation de la peau:
Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

Irritation des yeux:
Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

Sulfuric acid, fuming

30736-1L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:
donnée non disponible

Cancérogénicité:
Note: donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales:
Note: donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction:
Remarques: donnée non disponible

Danger par aspiration:
donnée non disponible

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien
donnée non disponible

Autres informations:
Le contact avec le produit provoque des brûlures très graves.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:
donnée non disponible

Toxicité des plantes aquatiques:
donnée non disponible

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:
donnée non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité:
Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

Sulfuric acid, fuming

30736-1L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

donnée non disponible

12.7. Autres effets néfastes

La neutralisation va réduire les effets écotoxiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE
CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID:1831

IMDG:1831

IATA:1831

Sulfuric acid, fuming

30736-1L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID: ACIDE SULFURIQUE FUMANT

IMDG: SULPHURIC ACID, FUMING

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 8 (6.1)

IMDG: 8 (6.1)

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: I

IMDG: I

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non

Polluant marin: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

IMDG Code segregation group (SGG1) – ACIDS,

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

donnée non disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)		Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives ($\geq 0,1$ % (w/w)), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	+41 442515151
Lituanie	+370532362052

Sulfuric acid, fuming

30736-1L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

Bulgarie	(+35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	+357 2240 5611
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	+30 210 779 3777
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166
Italie	0382 24444
Allemagne	Berlin : 030/19240
	Bonn : 0228/19240
	Erfurt : 0361/730730
	Fribourg : 0761/19240
	Göttingen : 0551/19240
	Homburg : 06841/19240
	Mainz : 06131/19240
	Munich : 089/19240
Lettonie	+37167042473

Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	+356 2395 2000
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	+48 42 25 38 400
Portugal	800250250
Roumanie	+40 21 318 3606
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	+386 1 400 6051
Espagne	+34915620420
Suède	112 (begär Giftinformation);+46104566786
Suisse	145
Royaume Uni	(+44) 844 892 0111

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Sulfuric acid, fuming

30736-1L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)

Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List

N'est pas en conformité avec l'inventaire

Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI)

Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act

Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances

Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand

Listé ou en conformité avec l'inventaire

Inventaire des substances chimiques de Taiwan (TCSI)

Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

Oléum : H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
EUH014 Réagit violemment au contact de l'eau.

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.

Sulfuric acid, fuming

30736-1L

Version 1.4

Date de révision
17.12.2022

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.
